	Règle	PAGE
PAROLES RÉPRÉHENSIBLES		
justification, rétractation, excuses, omissionnotées par écrit	40(2)	17 17
PÉRIODE DES QUESTIONS		
procédure	20	AUHOUIT
8ti		
PERMISSION DU SÉNAT		
PERMISSION DU SENAT	_ 18 B	ваядая7
définition	of ended or in	d Senator
PÉTITIONS PÉTITIONS		
assemblées publiques		25
définition		25
procédure	51	25
PRÉAMBULE 08		
à motion ou internellation	99	19
PRÉROGATIVE ROYALE	Tan Byzon	UHUSETA
PRÉROGATIVE ROYALE		
	RANGOTTA	55
compte ou document	ommibles on.	di Joint C
DE ÉCHALINA		
PRÉSIDENT		
absence du fauteuil présidentiel, cause d'indisposition, etc	10	9
avis malséant non permis	9 48	23
débat, droit de réplique définitive avant fin du		13
désignation d'un sénateur pour remplacer en l'absence du	10	9
étrangers sommés de se retirer	17 49(1) 20	11
modalité du vote	49(1)	23
pouvoirs et attributions.	15	for wen 9
question préalable	36(3)	
s'adressant au Sénat, procédure	42	17
sénateur, refus de votervote du	49(1) c)	
81 ne peut m(s)(2)3k		23
PRESIDENT SUPPLEANT		
validité des actes du	(Carlo 1990)	
PRIVILÈGE, QUESTION DE		
examen immédiat, préavis non requis	33	0 008 15
préavis non requis	46 k)	21
ton tonoch des dessen		
PRIVILÈGES ET IMMUNITÉS		
nomination du comité.		
non restreints par Règlement Sénat.	2	3
48 months become for a service service of forty a figurity of a		animing at